

# KERVEN TEIGNOUSE

UN HABITAT DE L'ÂGE DU FER (INGUINIEL - MORBIHAN)

## PROGRAMME 2008

RESPONSABLE : DANIEL TANGUY

MAQUETTE ET INFOGRAPHIE : ERWAN BOURHIS

DRAC-SRA

- 7 JAN. 2009

COURRIER ARRIVEE



2403

# KERVEN TEIGNOUSE

UN HABITAT DE L'ÂGE DU FER (INGUINIEL - MORBIHAN)

## SOMMAIRE

<b>I- RAPPEL HISTORIQUE</b> .....	04
I-1 Localisation du site .....	04
I-2 La découverte du site .....	04
I-3 L'historique des recherches .....	04
 <b>II- LE PROGRAMME 2007-2009</b> .....	09
II-1 Les objectifs .....	09
II-2 L'opération archéologique 2008 .....	09
II-2-1 <i>Le fossé 11</i> .....	09
II-2-2 <i>Le fossé 8</i> .....	10
II-2-3 <i>Le fossé 23</i> .....	10
II-2-4 <i>L'entrée de l'enclos nord</i> .....	11
II-2-5 <i>L'intérieur de l'enclos nord</i> .....	11
 <b>III- BILAN ET PROGRAMME 2008</b> .....	12



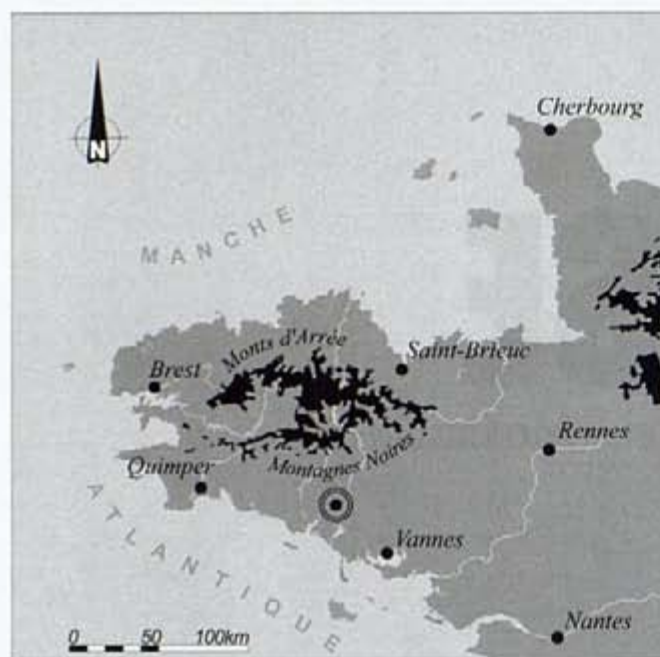
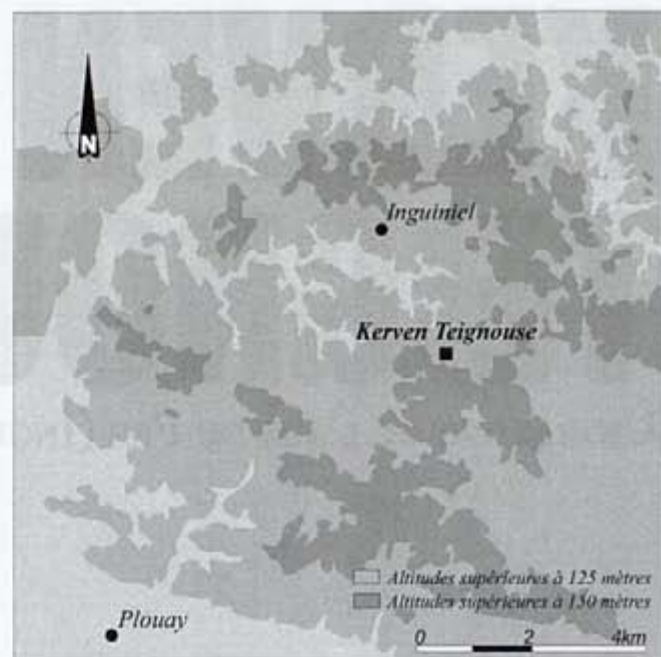


FIG. 1 - Localisation du site de Kerven Teignouse



## I- RAPPEL HISTORIQUE

### I-1 LOCALISATION DU SITE

Kerven Teignouse se situe à 3 km au sud du bourg d'Inguiniel, à l'ouest du département du Morbihan, non loin de la limite finistérienne. Le relief et le paysage d'Inguiniel indiquent une région appartenant déjà à la Bretagne centrale, malgré la proximité du littoral et de la ville de Lorient, distante de 30 km au sud. Certes, les hauteurs ne sont pas très élevées, elles culminent en moyenne entre 155 m et 160 m, mais la présence de nombreux petits cours d'eau modèle un paysage vallonné entrecoupé de talus, vestiges d'un bocage détruit par le remembrement des années 1970.

Les formes de ce paysage réservent de bonnes possibilités d'installation humaine. L'habitat de Kerven Teignouse, implanté sur un replat dominant vers le nord la confluence de deux petits cours d'eaux, en témoigne. La présence de deux talwegs bien prononcés vers l'ouest et le nord ainsi que des dépressions humides au sud et à l'est, donne au site l'avantage d'être isolé topographiquement. Les hauteurs voisines exposées aux vents dominants ont été délaissées au profit d'un espace abrité, plus bas (Fig. 1).

### I-2 LA DÉCOUVERTE DU SITE

Les premiers travaux de défrichement sont contemporains de la mécanisation agricole et datent des années d'après guerre. Le propriétaire, M. DORÉ, décide d'entreprendre la mise en culture de parcelles de landes et la destruction de quelques talus. Au cours de ces travaux, il découvre un monolithe dans ce qui semble être un amas de pierrailles.

Ce monument, conservé de nos jours dans la cours de la ferme voisine, est une stèle funéraire de l'âge du Fer (Fig. 2). Haute d'1,90 m, d'un diam de 45 cm à la base et 22 cm au sommet, elle présente une surface bouchardée sur laquelle on discerne encore

quelques vagues traces de gravures. Le sommet est garni d'une cupule d'un diam de 10 cm. L'inventaire des stèles de l'âge du Fer de la région<sup>1</sup> en dénombre plusieurs centaines, mais la taille et la qualité du travail font de cette pierre un monument particulier, notamment par rapport aux stèles basses hémisphériques plus communes du Morbihan.

Quelques temps après cette découverte, le chanoine DANIGO se rend une première fois sur le site et indique la présence d'un retranchement<sup>2</sup>. Il est suivi d'Y. COPPENS, alors jeune membre de la Société Polymathique du Morbihan, qui découvre des fragments de céramiques ornées attribuées à la fin de La Tène ancienne. Il note aussi la présence de talus imposants et qualifie le site d'oppidum<sup>3</sup>. Ces quelques observations, malheureusement sans plan associé, sont importantes car les vestiges visibles au début des années 1950 ont disparu.

Jusqu'en 1991, date de notre première intervention, le site n'a fait l'objet d'aucune attention, hormis celle de fouilleurs clandestins vite lassés par la recherche d'un hypothétique trésor.

### I-3 L'HISTORIQUE DES RECHERCHES

L'opération archéologique a débuté en 1991 par des sondages mécaniques préliminaires, destinés à vérifier le potentiel archéologique de la zone de découverte de la stèle. En effet, la recherche liée au funéraire à l'âge du Fer en Armorique était pour le moins déficiente, et nous disposions à Inguiniel de bons indices de présence d'un cimetière. Malheureusement la disparition de témoins directs laissait planer des incertitudes quant à la localisation précise de la nécropole. Les sondages réalisés dans deux secteurs distants de 40 m, ont indiqué la présence de fossés



FIG. 2 - La stèle de Kerven Teignouse

1 TANGUY D. - « Les stèles de l'âge du Fer dans le Morbihan ». Institut Culturel de Bretagne, Association des travaux du laboratoire d'Anthropologie - Préhistoire, Université de Rennes 1, 122p, 1997.

2 DANIGO - Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, juin 1953, P.V. p.30.

3 COPPENS Y. - « Deux lechs gaulois in situ ». Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, 1955, P.V. p.97-98.





FIG. 3 - Le site dans son environnement immédiat

importants et de structures souterraines associées à un abondant mobilier, parfois richement orné, qui témoignent de l'importance du site. Néanmoins, si d'autres stèles ou fragments de stèles ont été découverts en réemploi sur l'habitat, aucun indice d'espace funéraire n'est apparu à ce jour.

Le premier programme mis en place en 1993 a tenu compte de ces données dans la mesure où il concernait l'étude de l'habitat. Depuis, la succession de programmes pluriannuels a permis de découvrir progressivement un ensemble remarquable, notamment par sa stabilité, et bien daté des six derniers siècles avant notre ère (Fig. 3 et 4). Rapidement la nécessité d'une fouille exhaustive du site s'est imposée, afin de mieux cerner son évolution dans un espace relativement restreint, puisque l'ensemble ne couvre que cinq hectares.

Depuis 2006, on sait que la hauteur, dominant le replat vers le sud, est utilisée depuis l'âge du Bronze ancien. La dernière année de fouilles du programme 2004-2006 n'a fait qu'effleurer cet habitat mais les indices tant structurels (trous de poteaux essentiellement) que mobiliers et céramiques, indiquent une installation aux alentours de 1900-1800 avant notre ère. Cet habitat se développe certainement plus au sud, mais dans l'immédiat, il ne concerne pas nos recherches.

En 2007, l'étendue de l'habitat n'est pas entièrement exploré, loin s'en faut, mais les données accumulées pendant plus de quinze ans autorisent la mise en place d'un phasage

chronologique qui s'affine d'année en année (Fig. 5).

#### LA PHASE A (VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.)

Les premiers éléments datés de l'âge du Fer sont associés à un petit enclos subcirculaire partiellement détruit par les aménagements postérieurs. A cet enclos correspond le creusement de cavités souterraines dès le VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Ces dernières, auxquelles on attribue classiquement une fonction de stockage de denrées agricoles, ont livré un mobilier céramique et métallique.

D'autre part, la découverte en 2007 d'une nouvelle limite (le fossé F11) modifie sensiblement l'extension présumée de ce premier habitat. Vraisemblablement, un nouvel enclos curviligne se dessine vers le nord-est. (Fig. 5a).

#### LA PHASE B (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.)

La première installation, bien définie, évolue tout au long de La Tène ancienne par l'adjonction de nouveaux enclos vers le nord, à proximité de la zone humide, et vers le sud où les bouleversements postérieurs masquent la nouvelle emprise de l'habitat. Le creusement de nouvelles structures de stockage accompagne cette extension. Celle-ci est marquée par des limites plus conséquentes et un art céramique qui atteint son apogée à Kerven Teignouse à la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Fig. 5b).



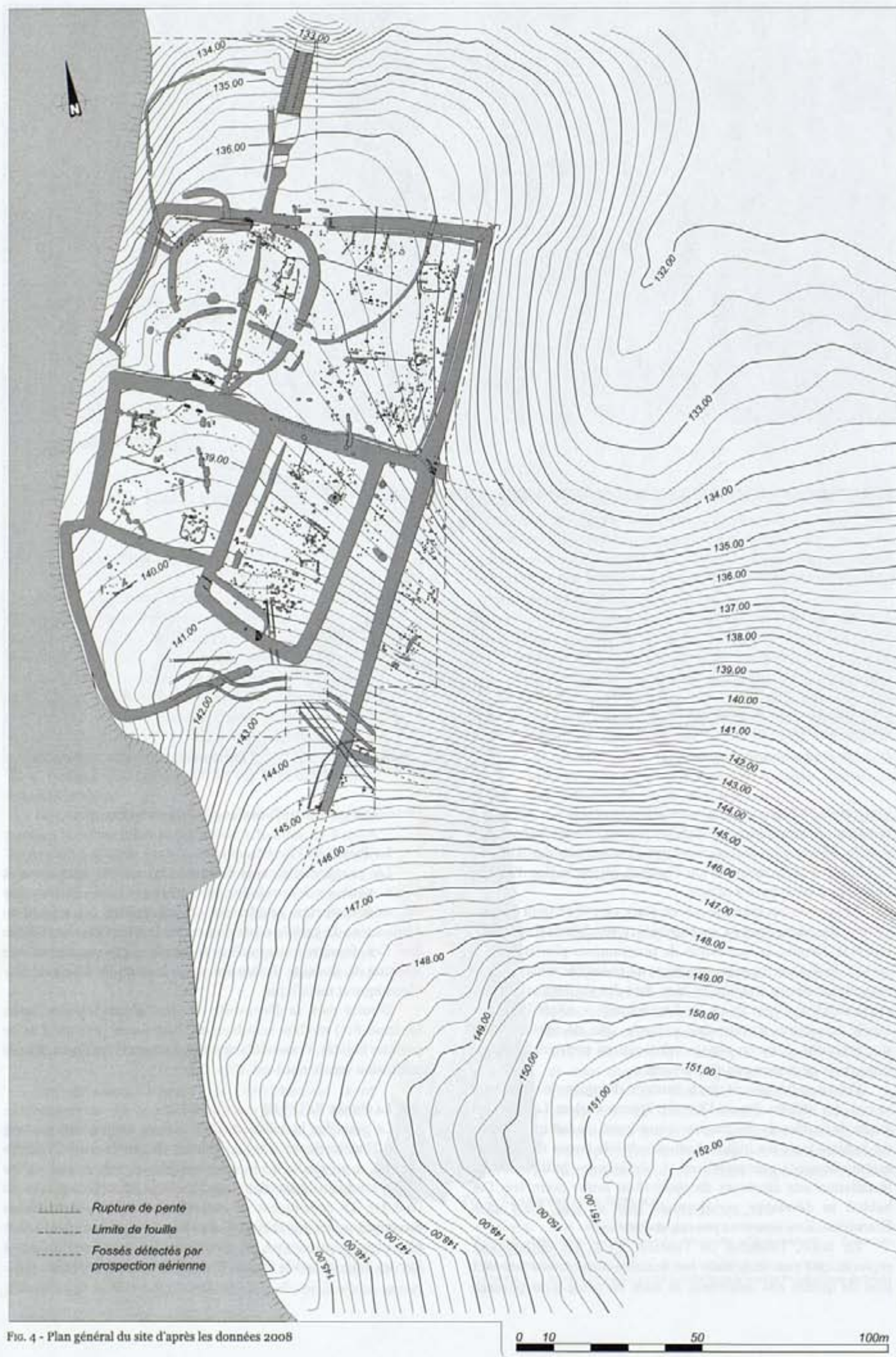


FIG. 4 - Plan général du site d'après les données 2008



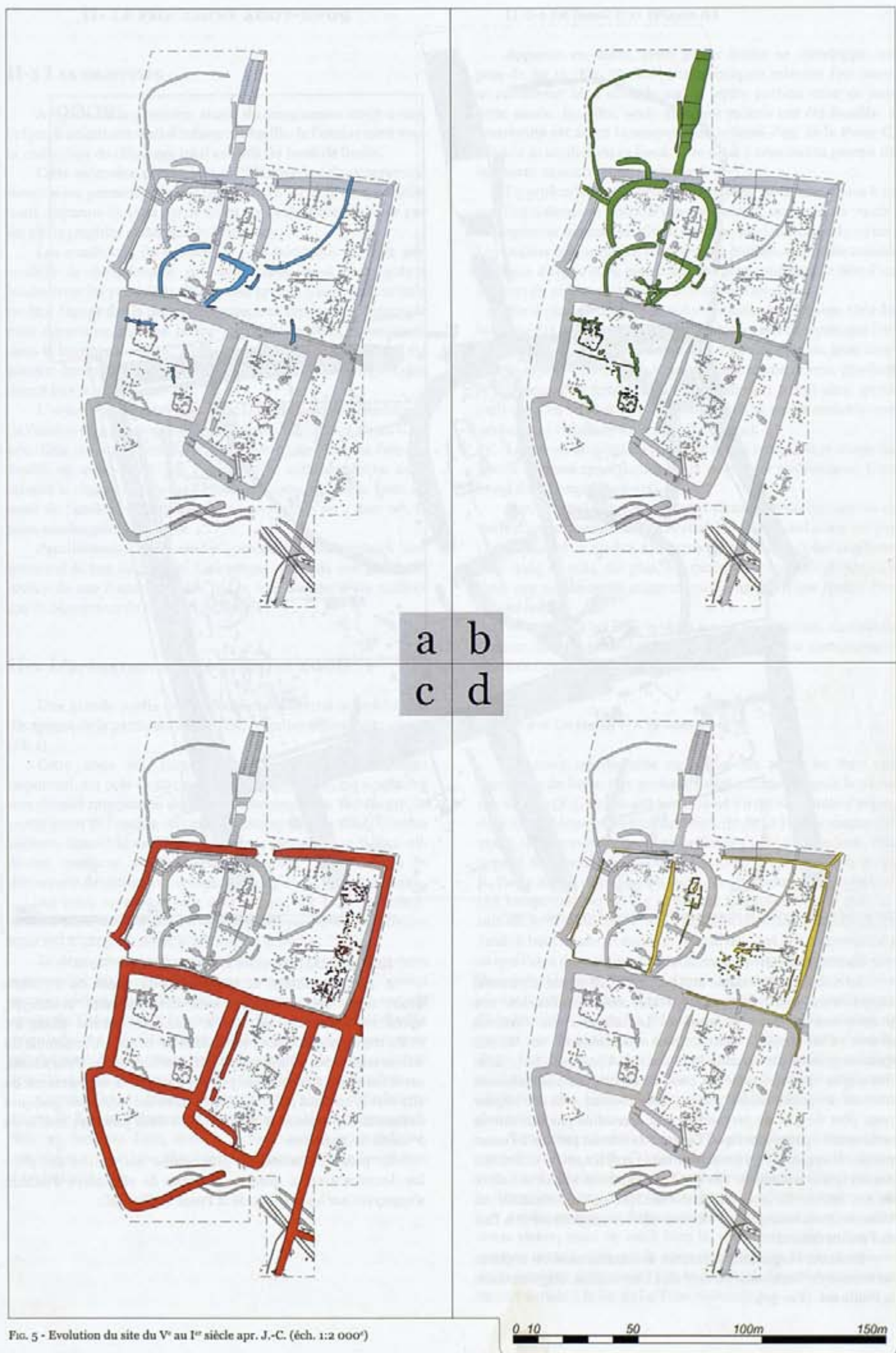


FIG. 5 - Evolution du site du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. (éch. 1:2 000')



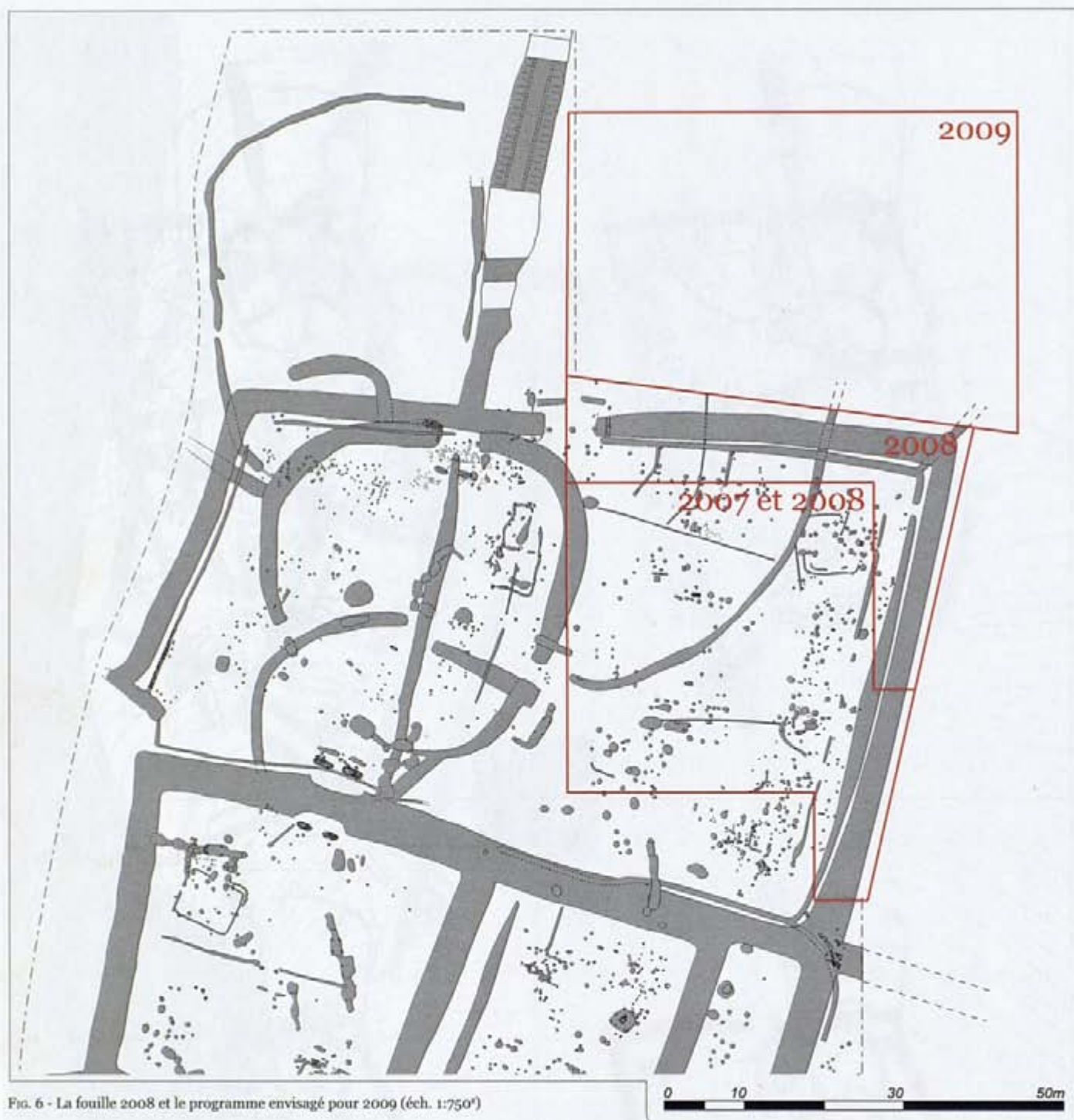


FIG. 6 - La fouille 2008 et le programme envisagé pour 2009 (éch. 1:750')

#### LA PHASE C (III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C.)

Au début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. l'habitat prend un nouvel aspect avec une réorganisation du système d'enclos aux proportions devenues imposantes. Le nouveau site s'articule autour d'un noyau central, plus précisément un enclos quadrangulaire protégeant deux constructions installées dans des angles opposés, séparées l'une de l'autre par une palissade interne. L'enclos, limité par un fossé atteint 6 m de largeur pour plus de 3 m de profondeur, est accessible par une entrée commandée par un portique. Le cœur du site est protégé à l'ouest par un talweg aménagé à son sommet et vers les autres directions par un système d'enclos. Les fouilles mettent en valeur la nature de ces enclos où la vocation domestique et/ou artisanale est affirmée, notamment pour l'enclos situé immédiatement à l'est de l'enclos central.

En 2007, l'organisation interne de l'enclos nord est apparue au travers de l'existence de modules bien définis, alignés contre la limite est. (Fig. 5c).

#### LA PHASE D (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)

A La Tène finale, et sans doute au cours du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, les fossés sont définitivement remblayés, après avoir pendant un temps, durant le second siècle av. J.-C., reçu une palissade visible dans les coupes. L'ensemble du site ne semble pas utilisé durant cette dernière phase. Pour autant, cette occupation ne semble pas résiduelle. Un déplacement du site vers le nord est possible. L'hypothèse est étayée par quelques indices et la présence de mobilier daté de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

La première année du programme 2007-2009 complète les données avec la mise en évidence de structures d'habitat s'appuyant sur les vestiges de la PHASE C. (Fig. 5d).



## II- LE PROGRAMME 2007-2009

### II-1 LES OBJECTIFS

À l'issue de la première année du programme 2007-2009, l'objectif prioritaire était d'achever la fouille de l'enclos nord avec la réalisation du décapage total au-delà du fossé de limite.

Cette extension prévue lors de l'élaboration du programme devait nous permettre de dégager l'entrée fortifiée de cet enclos nord, entrevue dans sa partie ouest en 1998 et bien repérée par les photographies aériennes de l'été 2003.

Les conditions de fouilles de l'été 2007 ont quelque peu modifié le déroulement des opérations sans pour autant bouleverser les prévisions. Si une très grande partie de l'enclos a pu être dégagé dès la première année, une reprise des décapages était nécessaire sur une bonne partie de la zone, notamment dans la bordure nord-est. L'ensemble du secteur concerné a été couvert durant l'hiver 2007. De plus, la bordure nord de l'enclos devait être fouillée.

L'objectif pour 2008 était donc l'achèvement total de l'étude de l'enclos et, par conséquent, de l'espace fortifié à la PHASE C du site. Cela nous permettait de remblayer complètement l'espace fouillé en 2007-2008 dès l'automne et cette approche nous laissait le champ libre pour l'étude, en 2009, du replat situé au nord de l'enclos et dominant, sur une surface de 2 600 m<sup>2</sup>, la zone marécageuse (Fig. 6).

Parallèlement, des études paléoenvironnementales ont concerné le bas du marais. Une coupe axiale de son profil, au niveau de son franchissement par la voie d'accès, a été réalisée par D. MARGUERIE du CNRS (UMR 6566).

### II-2 L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE 2008

Une grande partie de l'opération a concerné la reprise des décapages de la partie est de l'enclos, prioritaire pour cette année (Cl. 1).

Cette zone est caractérisée par un colluvionnement important, sur près de 50 cm dans l'angle nord-est, qui a préservé une densité importante de traces archéologiques. Par contre, la partie ouest de l'enclos, où l'arène granitique et les affleurements rocheux dominant rapidement, n'a pas demandé un tel travail. Seules quelques vérifications ponctuelles ont abouti à la découverte de petites structures qui complètent le plan général.

Au total, ce sont près de 2 000 m<sup>2</sup> qui ont été entièrement étudiés dans des conditions météorologiques parfois difficiles mais qui n'ont pas ralenti le rythme de la fouille.

Le dégagement du fossé de l'enclos s'est poursuivi en deux temps, selon une technique désormais classique. Après plusieurs sections vidées manuellement, les moyens mécaniques ont été employés. Cependant, à la proximité de l'entrée, sur une dizaine de m, le fossé a été entièrement vidé à la main et plusieurs coupes ont été réalisées. Le dégagement de l'entrée, dans un substrat arénitique homogène, n'a pas posé de problèmes particuliers.

Comme l'année passée, l'ensemble des phases d'évolutions du site de Kerven Teignouse est concerné par la campagne 2008. Nous en donnons donc, dans ce second rapport intermédiaire, une vision synthétique abordant les structures selon les phases d'évolution du site.

#### II-2-1 Le fossé F 11 (PHASE A)

Apparue en 2007, cette petite limite se développe sur plus de 50 m (Fig. 7). Les caractéristiques relevées l'an passé se retrouvent bien entendu sur la petite portion mise au jour cette année. En effet, seuls quelques mètres ont été fouillés, à l'extrémité est avant la coupure par le fossé F23, de la PHASE C, et sur 2 m au-delà de ce fossé. Cela nous a néanmoins permis de retrouver sa continuité vers le nord.

La profondeur et le profil en V restent donc identiques à ce que l'on a décrit en 2007. D'une profondeur moyenne de 70 cm, sa largeur au sommet est d'1,50 m et son fond plat large de 30 cm. Le remplissage comporte, sur la section étudiée, une petite couche médiane d'argile et de pierrailles qui peut confirmer le rôle d'un support de palissade, hypothèse avancée l'an passé.

Sur le plan du mobilier, les données sont très minces. Cela dit la coupe F11 2.3.1 présente tout à fait les caractéristiques que l'on retrouve sur le mobilier attribué à la PHASE A, avec un bord droit éversé et une carène bien marquée. Du même niveau provient le fragment d'un creuset haut de 4 cm (F11 2.3.2) ainsi qu'un petit objet en terre cuite présentant, dans sa partie centrale, une perforation circulaire de 8 mm. (F11 2.3.2).

Les trous de poteaux relevés dans le remplissage et sur les parois du fossé appartiennent aux structures postérieures. C'est le cas dans l'angle nord-est.

Dans l'immédiat rien ne vient infirmer l'hypothèse émise en 2007 d'une extension de l'habitat au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère par l'adjonction d'un enclos. La forme et la taille du fossé semblent aller dans ce sens. De plus, les quelques fragments découverts dans son comblement attestent qu'il s'agit là d'une limite d'un espace habité.

Pour finir, il est bien évident que la fouille 2009, au-delà de l'espace fortifié postérieurement, nous fournira certainement d'autres éléments de compréhension.

#### II-2-2 Le fossé F 8 (PHASE B)

Là aussi les données recueillies en 2008 ne font que compléter de façon très partielle celles connues depuis le début des fouilles (Fig. 8). On sait que le fossé F8 est une limite d'enclos dont le comblement est bien daté de la fin de La Tène ancienne. En 2008, seule une petite bordure de l'enclos a été mise au jour. Cela permet néanmoins de préciser le plan de cet enclos de la PHASE B. De la même manière, les quelques fragments de céramique (F8 banquette 2 et F8 2.3.1) ne font que confirmer ce que l'on sait sur le mobilier de la fin de La Tène ancienne à Inguiniel. Le fond, à base ornée d'ocelles et d'arcs, est tout à fait semblable à ce que l'on a découvert sur les structures contemporaines du site. Par contre, le creuset, dont un gros fragment provient du même niveau, présente des caractéristiques inconnues jusqu'alors. Si la matière (de l'argile réfractaire) et la forme du creuset ne posent pas de problèmes, l'aspect général de l'objet est inédit. Dans l'immédiat, on peut penser que le creuset dispose d'un pied à fond plat qui permet donc à l'ustensile d'être positionné aisément à plat. L'ensemble devait avoir à l'origine plus de 10 cm de hauteur.

Sur le plan général, le fossé F8 est conforme à ce que l'on connaît depuis 1998. Celui-ci, de dimensions assez modestes vers le sud, est réaménagé puis approfondi et enfin élargi comme le démontre la coupe F8 02. Il est vrai que cette dernière n'est pas axiale et que la déformation induite peut aussi fausser notre vision, mais on saisit bien là, dans l'angle de ce fossé, la rupture occasionnée par le surcreusement du fossé. Ce nouvel aménagement correspond à la réfection de l'entrée qui devient monumentale à la fin de La Tène ancienne.



Enfin, vers le nord, le comblement du fossé peut surprendre avec la présence en surface, d'un colmatage par une couche d'argile compact stérile qui semble être un aménagement postérieur. Il peut être, nous le verrons plus loin, lié à l'existence de l'entrée et de la voie d'accès mises en place à la PHASE C. On retrouve ce phénomène sur d'autres coupes du fossé F8, notamment sur la face nord-est de l'enclos (F8 03 en 1998).

Aucun indice ne date le creusement de la fosse 08.411 située aux abords immédiats du fossé F8. Lors du premier décapage, l'aspect et la nature du comblement superficiel de la fosse nous faisaient penser à un neuvième souterrain à Kerven Teignouse. Sa situation, en périphérie immédiate d'une limite de la fin de La Tène ancienne pouvait aussi conforter cette hypothèse.

Si dans un premier temps, les terrassiers ont pu aisément creuser le sol arénisé, le granit est apparu rapidement, de plus en plus compact. Il est bien possible qu'ils aient abandonné leur tentative quand le substrat est devenu trop difficile à creuser, à 1,60 m de profondeur. Le profil de la fosse est semblable à celui d'un puits d'accès (ou de creusement) de souterrain. Mais, à vrai dire, compte tenu de ce que l'on connaît ailleurs sur le site d'Inguiniel, cela semble assez étonnant. Cependant le comblement de la fosse est complètement stérile puisque seuls quelques tessons tardifs apparaissent en surface.

### II- 2-3 Le fossé 23 (PHASE C)

Le fossé F23 borde donc à l'est et au nord l'habitat fortifié de la PHASE C (Fig. 9). Son angle nord-est ainsi que la partie nord ont été entièrement dégagés. Avec son prolongement, le fossé F151 à l'ouest de l'entrée, il forme la façade nord sur une distance totale de 90 m. L'entrée que nous décrivons plus loin est désaxée vers l'ouest. Le fossé F23 est creusé sur 45 m de longueur et le fossé F151, atteint 39 m vers l'ouest.

Comme nous l'avons écrit plus haut, l'étude du fossé F23 s'est faite en deux temps. Le dégagement mécanique a concerné plusieurs sections sur le côté nord. Auparavant, nous avons procédé à plusieurs sondages manuels qui aboutissent à la réalisation de coupes. La présence de fossés postérieurs chevauchant le comblement final de la structure dans l'angle nord-est, a imposé un dégagement manuel sur une dizaine de mètres. D'autre part, à l'approche de l'entrée vers l'ouest, les aménagements visibles dès la surface ont, là aussi, nécessité une approche plus longue et prudente.

Les coupes réalisées présentent les caractéristiques classiques sur les limites de l'habitat fortifié. Il est désormais clair que le schéma de fonctionnement du système fossés - talus est identique sur l'ensemble du site de la PHASE C, qu'il s'agisse de l'enclos périphérique avec les fossés F151 et F23 ou de l'enclos central. En effet, les coupes indiquent bien un fonctionnement ouvert dans un premier temps, suivi de l'installation d'une palissade. La zone cendreuse correspond au démantèlement de l'installation. Par contre, dans la partie haute, la proximité immédiate d'une structure plus récente (FNn) complique quelque peu notre vision.

Le mobilier est rare sur cette portion de fossé, contrairement à ce que nous laissait présager la proximité de l'entrée et l'abondance (relative) de la céramique dans le fossé F151, vers l'ouest. Cela peut s'expliquer par l'organisation de l'espace interne de l'enclos (Fig. 10). Cela dit, les quelques fragments de vases recueillis surtout au niveau de la zone cendreuse médiane appartiennent au second siècle avant notre ère (F23 4.2.1 par exemple). Par contre, dans la partie supérieure (F23 1.) la céramique appartient manifestement à une phase plus tardive car certains vases correspondent au remplissage du fossé voisin (FNn). Il faut enfin noter l'absence de mobilier métallique dans

ce secteur ainsi que l'extrême rareté des fragments d'amphores - déjà peu nombreux par ailleurs. Enfin, deux fragments de meules rotatives proviennent de la face nord.

Les modifications successives de l'entrée fortifiée ont eu une incidence concrète sur le comblement du fossé dans son extrémité ouest et peuvent aussi expliquer l'indigence du mobilier.

### II-2-4 L'entrée de l'enclos nord

Dès le décapage mécanique de surface, une série de blocs alignés est apparue dans le remplissage du fossé, à deux mètres de son extrémité ouest (Fig. 11). Le dégagement manuel met en valeur un mur bien conservé jusqu'au niveau supérieur du fossé. La construction assez frustrée, le mode d'appareillage et l'absence d'un second parement indiquent qu'il s'agit d'un mur de soutènement conservé dans le fossé sur 1,80 m de hauteur. Un examen complet montre que sa rusticité n'est qu'apparente. En effet, le choix des blocs, très importants à la base, leur disposition et le pendage très prononcé vers l'ouest montrent bien sa fonction (Fig. 14).

Le montage de ce mur a nécessité le curage complet de l'extrémité du fossé sur près de 3,50 m de longueur. Au cours de son élévation, un limon argileux stérile a colmaté l'extrémité ouest du fossé. A l'arrière, on retrouve cette couche en appui du mur sur un mètre de hauteur. Il faut noter que la couche cendreuse visible dans l'ensemble du comblement du fossé se retrouve ici en contact direct avec la partie supérieure de la masse argileuse. On peut donc penser que l'aménagement est antérieur à la destruction de la palissade.

Ce dispositif est directement lié à l'entrée fortifiée de l'enclos nord. Dès 1998, de gros trous de poteaux ainsi qu'une profonde tranchée située à l'avant du fossé F151 indiquaient des aménagements importants. L'ensemble dégagé nous montre désormais une succession de structures dont l'agencement témoigne de quelques remaniements (Fig. 13).

La première entrée est marquée par une interruption du fossé sur 6 m. Dans cet espace, sur un substrat granitique, sont creusées des séries de trous de poteaux. L'alignement et les modules communs de trois gros trous de poteaux de section circulaire, de 50 cm de diamètre pour 40 cm de profondeur en moyenne, peuvent indiquer un premier stade dans la construction de l'entrée, associé à une barre de seuil creusée en oblique vers l'intérieur de l'enclos. A l'extérieur, le creusement dans la roche de tranchées aux parois rectilignes sur une profondeur dépassant 40 cm pour une largeur de 70 cm a pu être réalisé dans un second temps, quand les extrémités des fossés ont été comblées afin d'agrandir l'ouverture. Le dispositif visible dans le fossé F23 existe d'une autre façon sur le fossé F151. Dans ce dernier, le blocage est constitué d'une couche de pierres disposées dans la partie haute du remplissage. Cependant, sur les deux côtés de l'entrée, l'agrandissement réalisé correspond aux bords extérieurs des deux tranchées de calages externes. L'entrée passe alors des 6 m initiaux à 10 m dans un second temps. Dans ce cas, il est évident qu'une porte d'une telle envergure demande de sérieux supports.

Les deux tranchées externes longues de 4,10 m ont supporté une construction de bois dont on retrouve ici la trace. Les calages sont semblables à ceux du porche de l'enclos central mais sont cependant plus importants. Les blocs de pierres, parfois importants, maintiennent une planche épaisse d'au moins 20 cm, dont la trace est visible sur 40 cm de hauteur (Fig. 12). On peut aisément imaginer un porche monumental commandant l'accès principal du site en surplombant la dépression humide. La topographie accentue l'aspect ostentatoire de l'entrée (Cl. 2).

Une étude plus longue avec des essais de restitution



graphique doit préciser le fonctionnement de ce portique, d'autant qu'une autre série de trous de poteaux, creusés à l'arrière, viennent compléter le dispositif. Ceux-ci sont de sections carrées mais moins profonds que les précédents (20 à 30 cm) et de tailles légèrement inférieures. Ces poteaux sont peut-être les supports internes du porche mais il est aussi possible qu'ils soient associés à l'entrée de la phase tardive. Le petit fossé FNn s'arrête au même niveau que le fossé F23, qu'il borde à l'est et au nord.

## II-2-5 L'intérieur de l'enclos nord

La fouille de l'enclos nord est donc achevée à l'issue de cette campagne 2008. La densité des structures est importante et comparable à celle que l'on connaît dans l'enclos est. Il est vrai que l'enclos central, considéré comme le cœur du site, semble désert. D'autant que la présence de quatre structures souterraines plus anciennes fausse un peu notre vision. On doit dès lors s'interroger sur la nature de cet enclos si bien protégé.

Comme prévu, la fouille de cette année a concerné, dans un premier temps, la bordure est de l'enclos avec une reprise des décapages et l'achèvement de l'étude des bâtiments installés en bordure est.

### II-2-5-1 La bordure est

Les unités 112, 103 et 102 ont été mises à jour en 2007 mais seul le bâtiment 103 avait fait l'objet d'une fouille complète. La reprise du décapage complète son plan sans y apporter d'éléments vraiment nouveaux et nous ne reviendrons pas sur celui-ci dans le cadre de ce rapport. Rappelons brièvement que sa surface est de 27 m<sup>2</sup>. Au sol, un four occupe une position centrale dans la bâtisse, face à l'entrée et entouré par un système de poteaux jumelés.

Les deux autres unités sont bien connues depuis cette année.

#### • Le bâtiment 102

Situé dans l'angle nord-est de l'enclos, les vestiges ont été protégés par un colluvionnement important (Fig. 15 et Cl. 3). Le plan est particulièrement net et ne prête à aucune confusion. La construction est limitée par les fondations d'une paroi légère, large de 20 cm en moyenne et d'une profondeur pouvant aller jusqu'à 30 cm. A cette paroi sont associés des trous de piquets, particulièrement abondants dans certains secteurs. Ces trous existent aussi en dehors de la paroi sur le côté est ainsi que dans l'angle nord-est. Sur le côté sud et, de façon moins nette, sur le côté est, la paroi est doublée de façon discontinue sur l'intérieur. Ce sont surtout les deux angles sud qui bénéficient d'un renforcement de la structure.

L'ensemble est formé d'un carré de 8 m de côté aux angles arrondis dont la surface avoisine les 64 m<sup>2</sup>. La nature de la paroi et la présence de poteaux porteurs de dimensions respectables indiquent qu'il s'agit d'un bâtiment sur plan centré. Ici, le module porteur dessine un rectangle allongé de 20 m<sup>2</sup> de superficie. Les trous de poteaux, jumelés vers l'est (15, 16 et 24, 25) atteignent 40 cm de profondeur pour une largeur moyenne de 60 cm. A l'avant, les poteaux 3 et 6 sont de la même profondeur. L'entrée, dans le prolongement du module porteur, est orientée à l'ouest vers l'intérieur de l'enclos. L'alignement des poteaux et leur taille indiquent que celle-ci était surélevée (Fig. 16).

L'angle nord est fait l'objet d'un remaniement ou d'une

restauration. Il est probable qu'un second bâtiment chevauche une partie de la construction 102 comme peut l'indiquer la section de paroi transversale coupant l'ensemble. Enfin, le nombre et l'orientation générale des trous de poteaux dans la partie est de la bâtisse contrastent avec un schéma plus simple et lisible dans sa partie ouest.

Le foyer, décalé vers le nord, n'occupe pas la place centrale habituelle.

Le mobilier, directement associé aux structures, est très lacunaire. Seuls quelques fragments issus de trous de poteaux sont datés du second siècle avant J.-C.

Cela dit, le plan du bâtiment 102 est bien connu sur le site. On retrouve deux constructions identiques, de taille plus réduite dans les angles de l'enclos central (311 et 312). Il n'y a donc aucune difficulté pour intégrer la construction dans la PHASE C. Par ailleurs, il existe de nombreux bâtiments sur plan centré sur des sites laténiens, notamment en Bretagne sur le site de Paule, mais aussi dans l'Est et le Nord de la France. Le rapprochement avec le bâtiment E49 du site des « *Natteries* » à Cholet est à ce titre bien significatif.

A Kerven Teignouse, le bâtiment 102 s'intègre dans l'alignement de constructions adossées au rempart interne. La lecture du plan du bâtiment 112, situé plus au sud, s'avère plus complexe.

#### • Le bâtiment 112

La bordure sud du bâtiment est constituée d'une tranchée de fondation sensiblement différente de celle de la structure 102 (Cl. 4, 5 et 6). Plus large de 50 cm, sa profondeur n'excède pas 20 cm. Le fond est plat et la présence de trous de piquets se limite à l'angle sud-ouest. Les trois gros trous de poteaux alignés en bordure interne de la tranchée ont pu supporter une structure porteuse.

L'ensemble est complété vers le fossé F23 par un alignement de poteaux de calibre semblable. Un poteau jumelé occupe une position axiale. Une nouvelle série de poteaux de taille plus modeste constitue la façade nord du bâtiment. Un foyer occupe une position centrale dans l'ensemble ainsi défini qui atteint une surface d'environ 54 m<sup>2</sup> (6 m sur 9 m).

Par son orientation et sa structure, la bâtisse se rapproche de celle étudiée dans l'angle sud-est de l'enclos en 2004 (B. 100). Par contre les aménagements internes, s'ils sont directement associés, rappellent ce que l'on étudié plus à l'ouest en 2007 (B. 106, 107 et 111).

Trois fosses peu profondes (de 20 à 30 cm) occupent l'espace interne. La présence de trous de piquets, dans et aux abords des fosses ainsi que les aménagements internes, ont fait l'objet de relevés précis et sont en cours d'étude. L'ensemble sera présenté de façon plus détaillée dans le rapport final de 2009.

Néanmoins, l'hypothèse émise l'an passé d'un alignement de bâtiments adossés au rempart interne du fossé F23 tient toujours. Dans le détail, on voit que la construction 102 est décalée par rapport à l'ensemble, mais la superposition d'un autre bâtiment dans son angle nord-est avec une paroi transversale qui le coupe, induit au moins deux stades de construction dont un est le prolongement de la série implantée vers le sud.

Dans le bâtiment 102, le mobilier associé, contemporain de la mise en place de l'enclos, est daté du second siècle avant J.-C. Par contre, ici comme sur l'ensemble de cette zone, apparaît

\* MAGUËR P. - « L'architecture des bâtiments de La Tène dans le sud du Maine-et-Loire et en Vendée : Etude de cas ». Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 127, Nancy 2002, p.331-345 (fig.9 p.341).



un mobilier plus tardif et franchement romain, notamment en décapage de surface. Il est donc bien probable qu'un chevauchement de structures complique quelque peu la lecture de l'ensemble. Cela est bien confirmé par la présence de limites plus récentes en bordure du fossé F23.

#### • La tranchée T3/T4 et le fossé FNn

La datation tardive de la tranchée T3/T4, qui borde de façon discontinue l'arrière des bâtiments, est basée sur la présence de nombreux tessons datés du I<sup>e</sup> siècle après notre ère (Fig. 18). Sa faible profondeur laisse sa disparition sporadique et ce peut être le dernier vestige de l'implantation d'une palissade. Vers le sud, au niveau du bâtiment 102, son interruption est associée à la présence de quatre trous de poteaux. Dans ce cas, on peut très bien imaginer une ouverture donnant accès à l'espace situé entre cette palissade et le fossé FNn, dont le comblement est contemporain (Fig. 17). Cet espace de 3 m de large est marqué par la présence de structures, éventuellement associées à du stockage.

Cela signifierait alors que, dès cette période, le rempart interne de l'enclos a disparu.

Le creusement du fossé FNn en bordure immédiate et, vers le sud, dans le comblement du fossé F23 suppose aussi la disparition du rempart interne.

Ce fossé reprend le tracé de l'enclos nord sur toute son emprise. On a vu qu'il s'interrompt, vers le nord, au niveau de l'entrée. Le fossé F4, mis à jour dans les premières années de fouilles, est contemporain du fossé FNn et partage l'espace du nord au sud.

Un enclos tardif, fonctionnant, si l'on se réfère au mobilier recueilli dans les fossés de limites, entre 40 et 80-90 après notre ère, s'appuie donc sur le tracé plus ancien de l'habitat fortifié. Il faut savoir que ce nouveau système s'étend au-delà du fossé car il se prolonge vers l'est, comme le montre les départs de fossés repérés dans les deux angles est de l'enclos nord.

#### II-2-5-2 La bordure nord

A l'arrière de la face nord de l'enclos, les choses semblent, au premier abord, plus lisibles. La disposition géométrique des trous de poteaux est frappante, tout comme leur espacement et leur alignement, à cinq mètres du fossé F23 (Fig. 19 et 20). Cinq séries de quatre trous de poteaux, formant des modules quadrangulaires parfois carrés (2 m sur 2 m vers l'ouest), doivent être associées à des structures de stockage. Un examen plus précis montre cependant que l'ensemble n'a pas fonctionné simultanément et que les éléments porteurs sont de nature différente. Il est par exemple évident que les gros trous de poteaux 210, 211, 213 et 214 forment un ensemble très robuste qui se superpose aux structures plus légères. Dans ce cas, les trous atteignent 60 à 70 cm de profondeur et leurs dimensions, 90 cm par 70 cm, démontrent que les poteaux supportaient une très lourde charge. Le calage du trou de poteau 213 est bien préservé et indique que sa section atteint 40 à 50 cm.

Il est probable que la nature du stockage est été différente pour les autres modules, peut-être plus légère.

A cela s'ajoute, on le voit, des variations chronologiques. Les remplissages de l'ensemble 210-211-213 et 214, sont tardifs voire romains dans la partie supérieure. Pour le reste, le peu d'éléments dont nous disposons tend vers une utilisation au second âge du Fer.

La présence de greniers en périphérie de l'enclos est attestée sur de nombreux habitats et ne doit pas nous étonner. La même utilisation de l'espace, un ou deux siècles plus tard, paraît plus

surprenante.

Ces greniers, ou structures de stockage, ne sont pas les seuls éléments présents dans cette zone.

Trois tranchées de fondations perpendiculaires aux fossés FNn et F23 coupent par endroits les structures décrites plus haut. Ces trois structures (R1, R2 et R3) présentent le même aspect mais une seule trouve un prolongement vers le nord du fossé F23. Néanmoins, les deux tranchées les plus à l'ouest ont la même inclinaison vers l'ouest et on est tenté de les rapprocher au système de division, qui semble partager l'espace à une phase plus tardive de l'occupation du site. On retrouve, en effet, ce type de cloisonnement sur l'ensemble de l'enclos nord. La tranchée est-ouest, sur laquelle semble buter l'ensemble, retrouve son pendant vers le sud et il est probable d'y voir une continuité. L'extension de la fouille vers le nord doit nous apporter des précisions dans ce cas (Cl. 7).

### III-BILAN ET PROGRAMME 2009

Nous pouvons être satisfaits des deux dernières années de fouilles à Kerven Teignouse. Le programme défini pour les années 2007-2009 est bien engagé. L'habitat fortifié lors de la PHASE C d'occupation du site est entièrement étudié et nous pouvons, d'ores et déjà, entamer une étude analytique de l'ensemble des structures mises à jour. Celle-ci est actuellement en cours et doit faire l'objet d'une présentation synthétique dans le rapport final.

L'étude du replat dominant sur 2 600 m<sup>2</sup> la zone humide est facilitée par le remblaiement total de la zone fouillée. Elle doit nous permettre de bien cerner l'étendue du site lors de sa première phase en déterminant l'emprise de l'enclos limité par le fossé F11. L'hypothèse d'une nécropole associée à cette phase et située aux abords de l'entrée n'est pas écartée. A ce titre, la fouille systématique de cet espace situé en avant de l'entrée, en bordure de la voie d'accès, ne doit pas être négligée.

De plus, l'extension tardive de l'habitat au-delà du fossé F23 doit aussi être confirmée.

Les deux premières années du programme confirment la pérennité du site après le second âge du Fer en montrant qu'il ne s'agit pas d'une occupation résiduelle. Les preuves d'installation au cours du premier siècle après notre ère sont patentes et elles indiquent une réorganisation de l'espace. On ne doit pas perdre de vue que l'ensemble des structures, y compris l'enclos sud, est affectée par cette phase « tardive » d'occupation. Vers le nord, tout nous montre que le site s'étend à l'est de la zone fouillée. On doit donc garder à l'esprit au moins deux aspects importants de la recherche sur ce site.

D'une part, l'étude du franchissement de la zone humide par la voie d'accès principale à l'habitat. En effet, de La Tène ancienne au I<sup>e</sup> siècle après notre ère, l'accès principal privilégie le nord et le franchissement du bas marais actuel. D'autre part, les études archéo-environnementales se poursuivent et doivent aboutir très vite à une bonne connaissance de la dépression à la fin de l'âge du Fer.

Nous devons être en mesure de proposer pour les années 2010-2011 un programme d'étude bien ciblé sur le franchissement de la dépression par la voie d'accès principale au site de La Tène ancienne au I<sup>e</sup> siècle après notre ère. Parallèlement, ces travaux doivent nous permettre de mieux comprendre l'impact de l'utilisation de la dépression humide dans le système de défense du site au second âge du Fer.

Enfin, nous sommes persuadés d'avoir étudié, au cours de ces années de fouilles, un habitat privilégié, bien défendu par



un système de fossés remparts au second âge du Fer. La nature de l'habitat peut nous échapper, à cause notamment un enclos central bien particulier protégeant deux constructions séparées par une palissade. L'ensemble n'offre pas l'aspect d'une résidence seigneuriale, ce peut être autre chose et la densité des structures dans les enclos adjacents démontrent une grande activité durant cette phase. Une activité liée à l'artisanat, à la métallurgie sans doute, mais de toute évidence une activité méritant une protection particulière. Dès lors, on doit s'interroger sur l'existence

« au-delà des murs » d'un espace plus modeste ne nécessitant pas de protection.

Les sondages, très ponctuels, réalisés il y a plusieurs années à l'est de l'habitat, ont montré que cette zone, située légèrement en contrebas, a été occupée dès La Tène ancienne. Il faut donc réfléchir à une stratégie d'investigations alliant prospections géophysiques et sondages sur l'ensemble de cet espace non cultivé.



CL. 1 - Vue aérienne de la fouille 2008 (P. NAAS).





- 1 : Creusement du F11
- 2 : Argile mêlée de charbon
- 3 : Limon clair mêlé de pierrailles
- 4 : Limon grisâtre mêlé de pierres brûlées et charbon

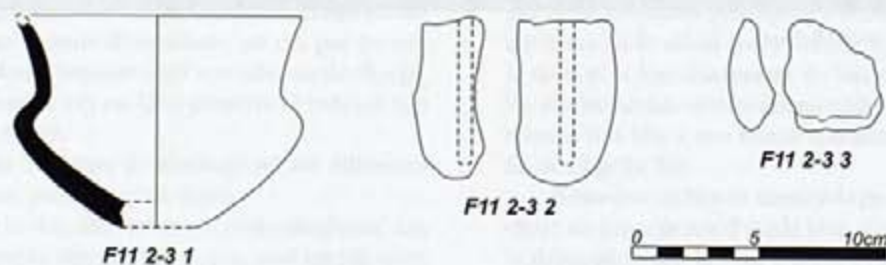


FIG. 7 - Le fossé F11, coupe, cliché et mobilier associé.



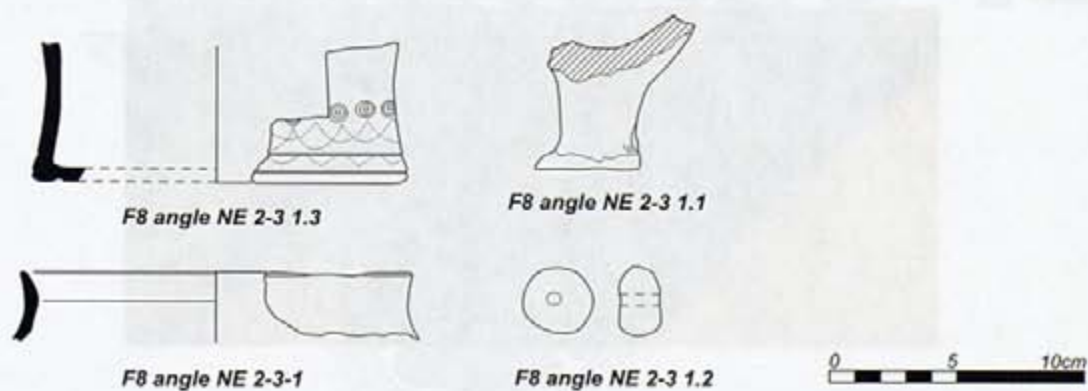
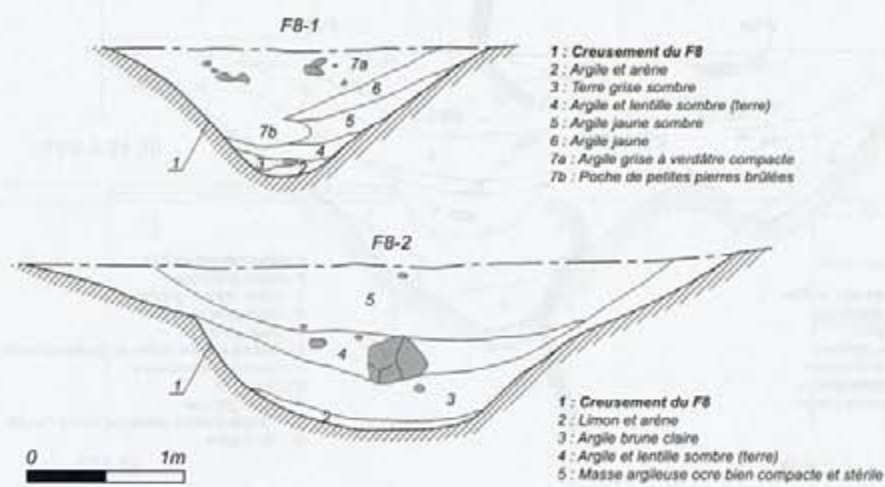


FIG. 8 - Le fossé F8, coupes, clichés et mobilier associé.



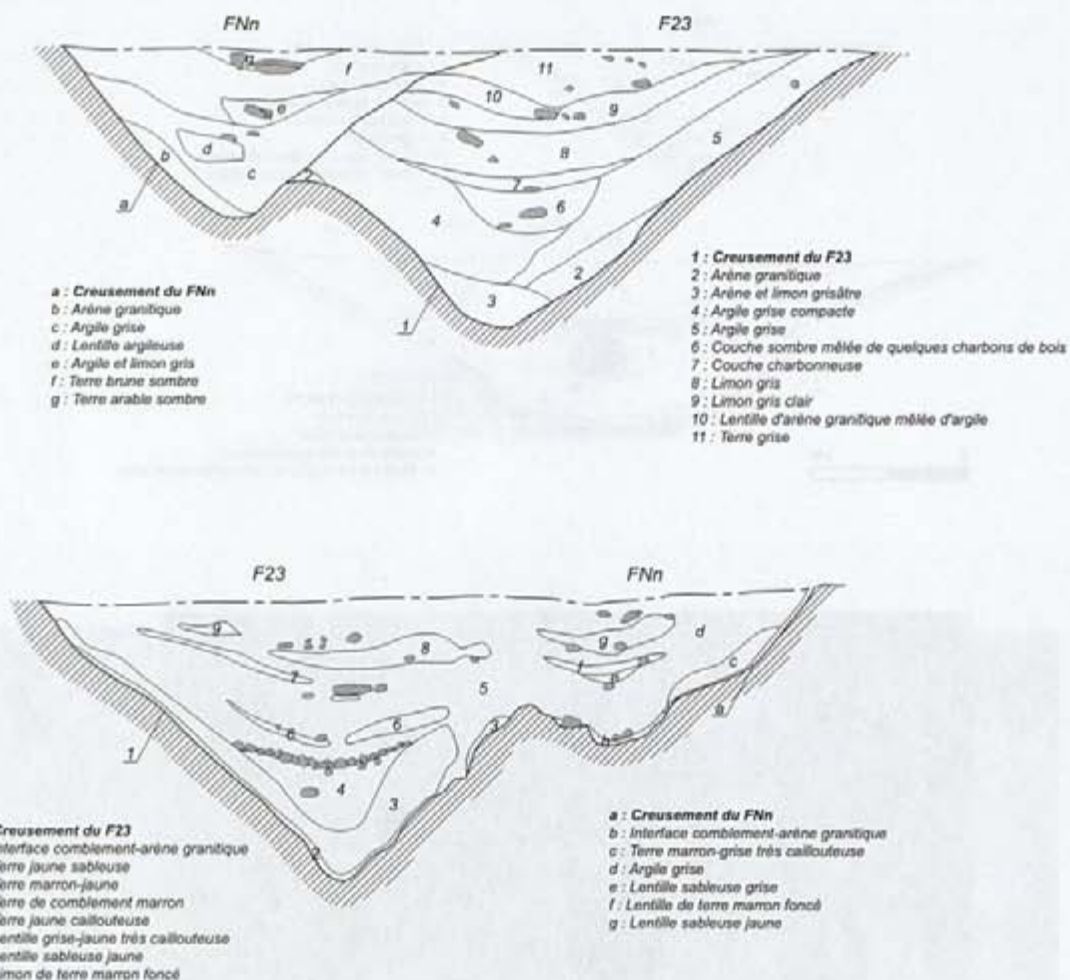


FIG. 9 - Le fossé F23, coupes et clichés



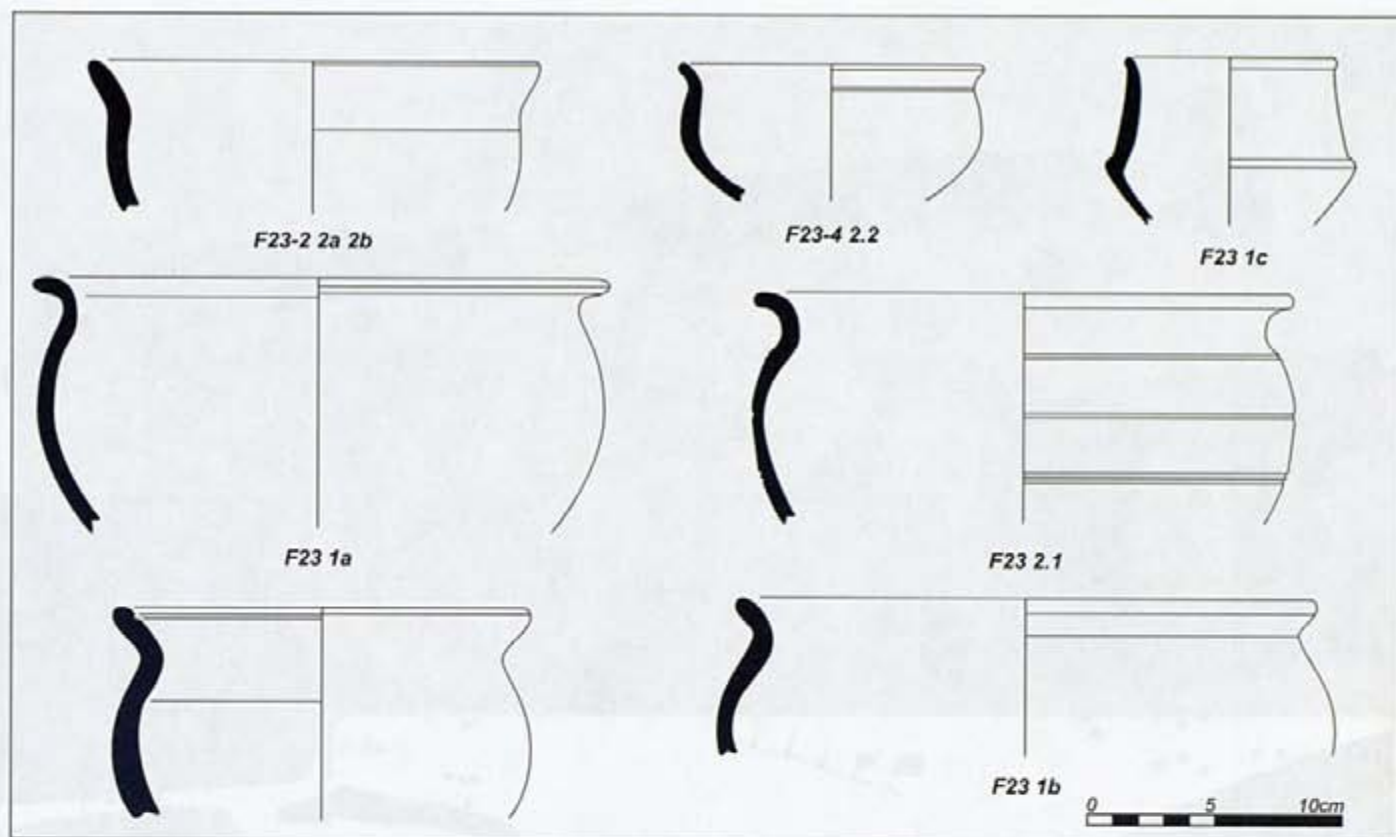


FIG. 10 - Le mobilier céramique issu du fossé F23

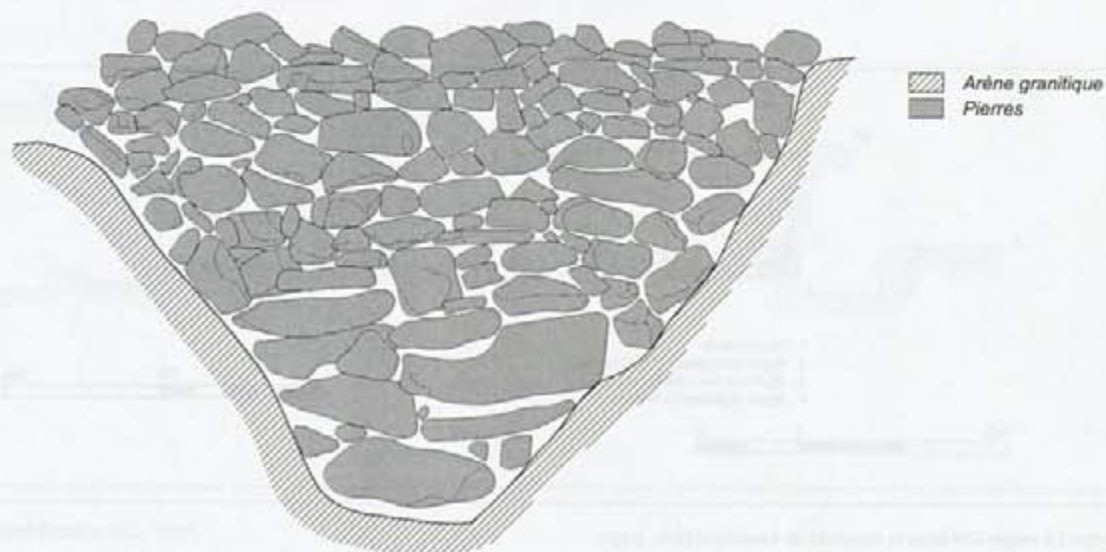
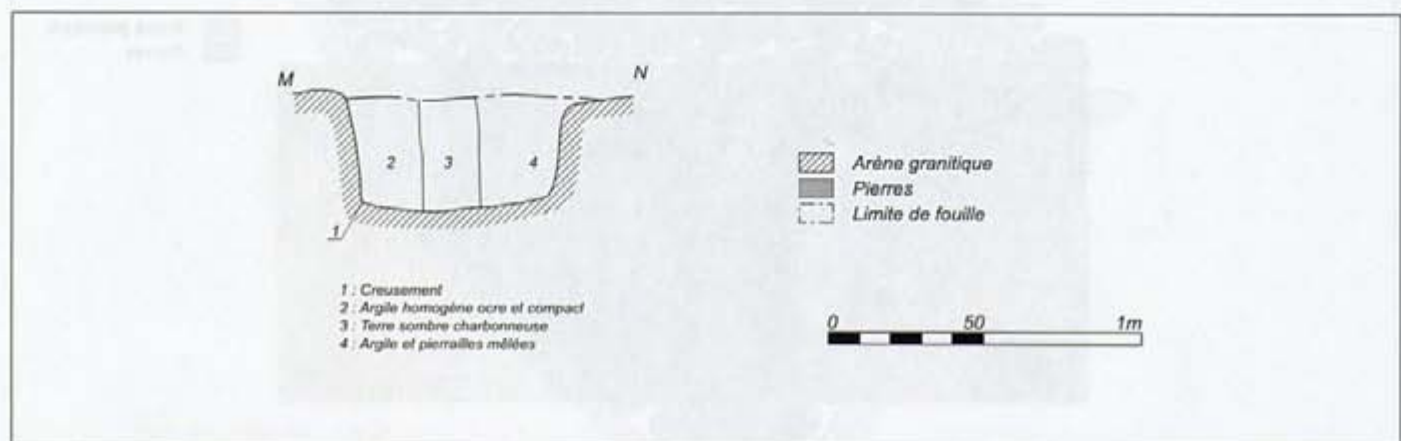
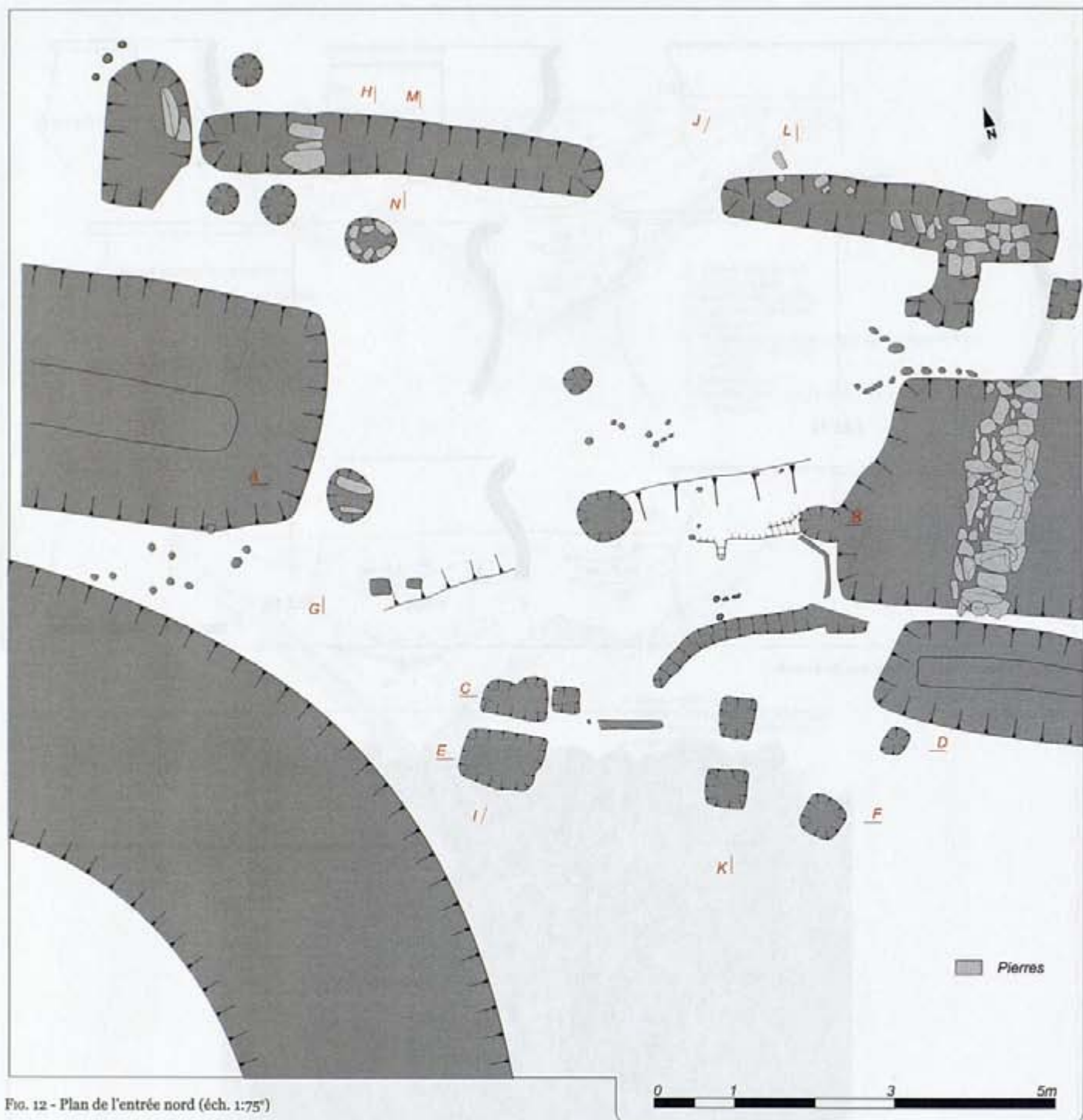


FIG. 11 - Le mur dans le fossé F23 (éch. 1:30')







CL. 2 - Vue aérienne de la fouille 2008 (P. NAAS).

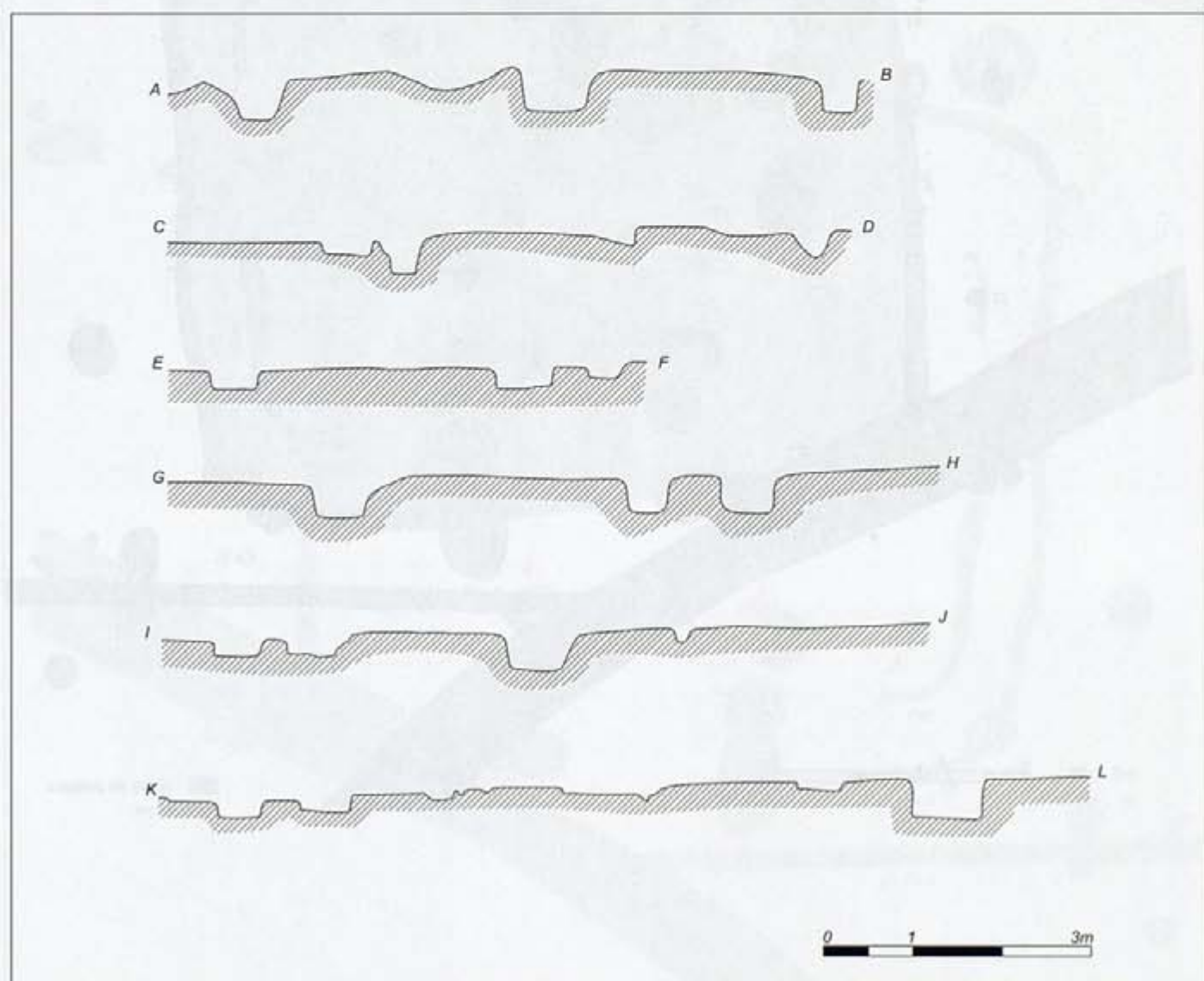


FIG. 14 - Les coupes AB à KL dans l'entrée (éch. 1:75')

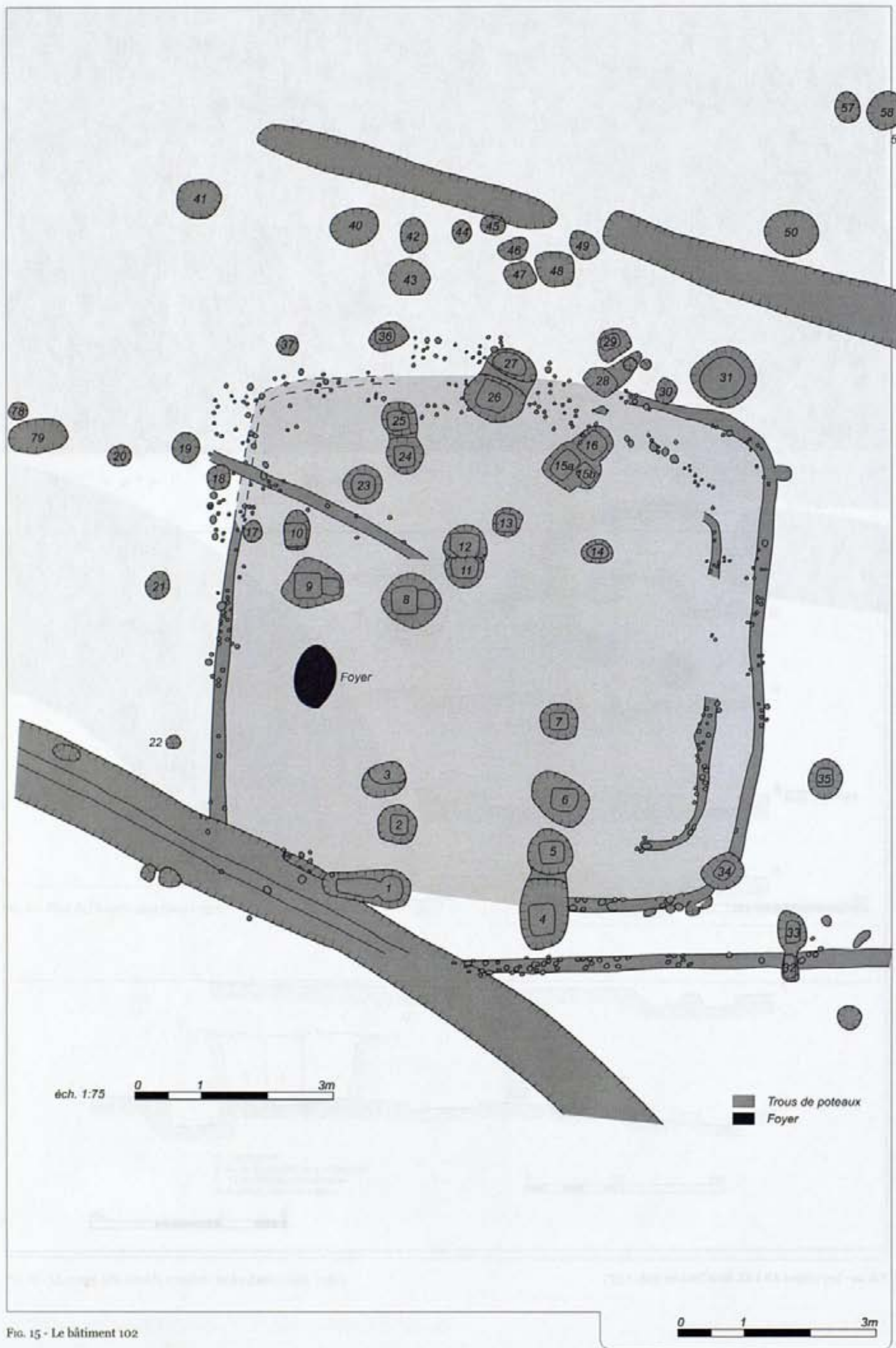


FIG. 15 - Le bâtiment 102



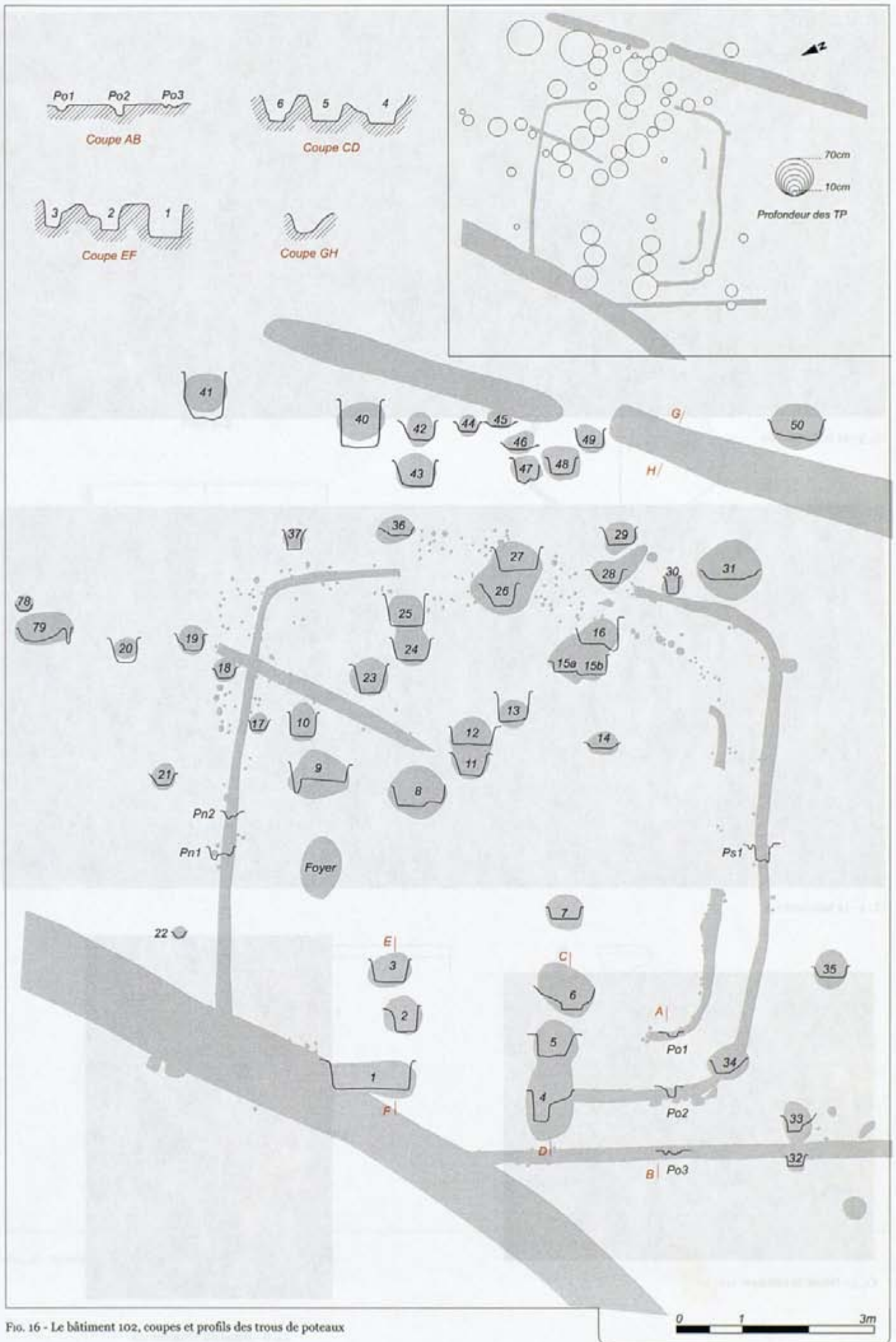
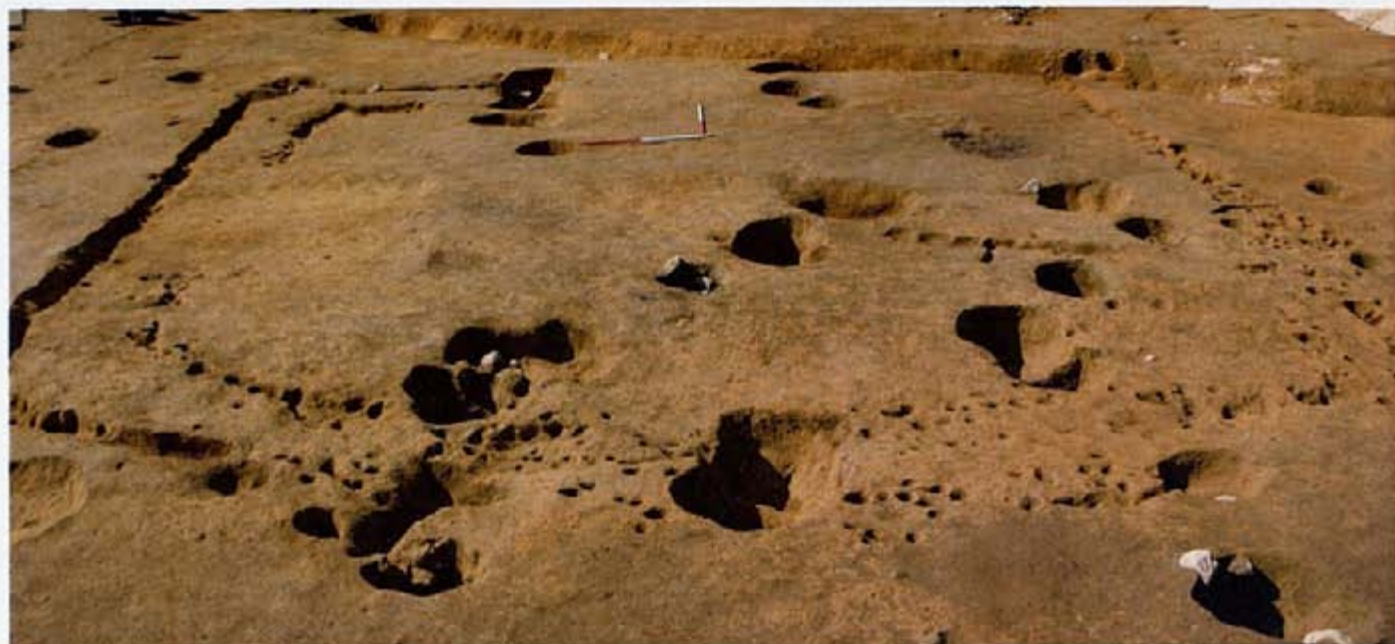


FIG. 16 - Le bâtiment 102, coupes et profils des trous de poteaux





Cl. 3 - Le bâtiment 102



Cl. 4 - Le bâtiment 112



Cl. 5 - Détail du bâtiment 112



Cl. 6 - Détail du bâtiment 112



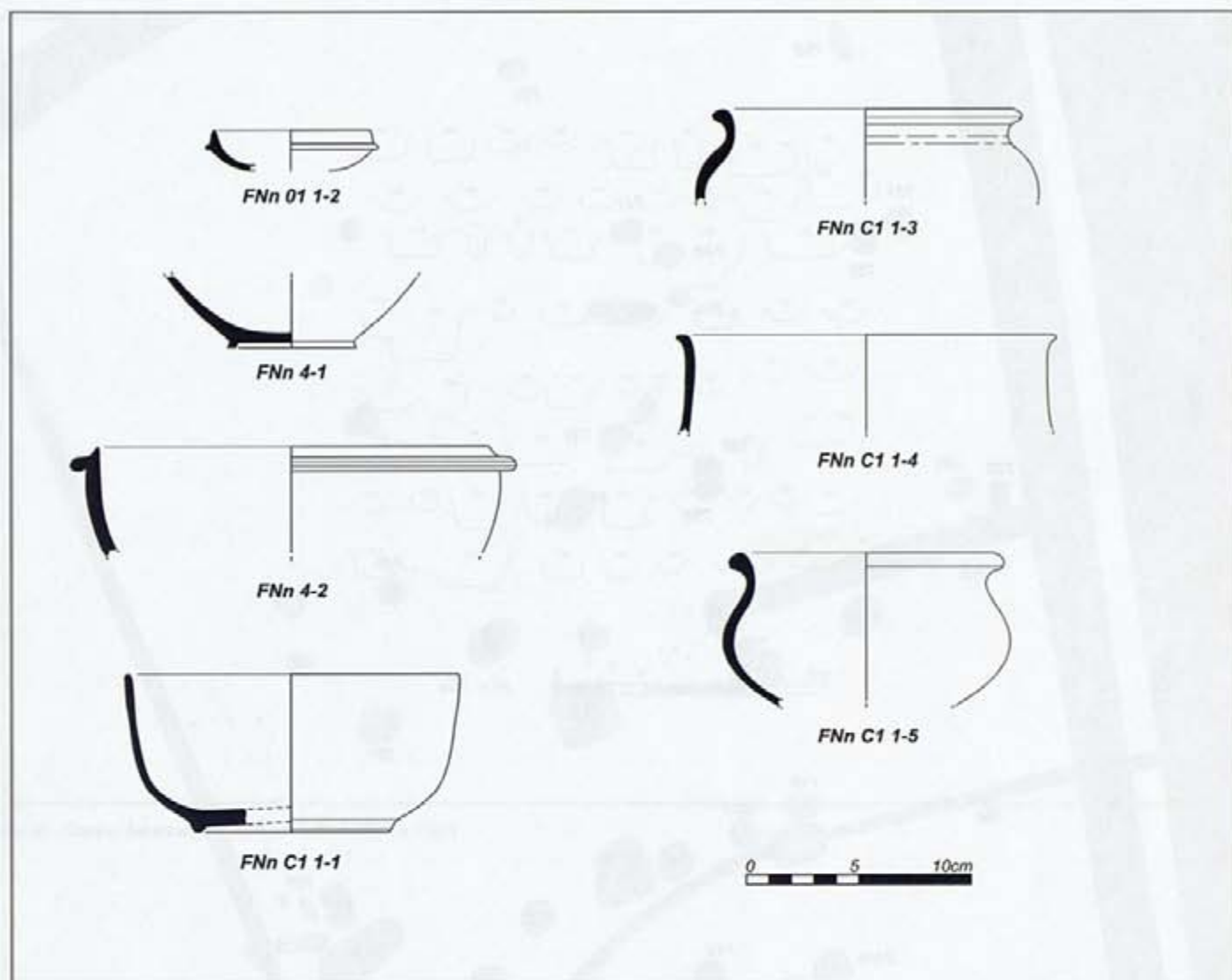


FIG. 17 - Le mobilier céramique issu du fossé FNn

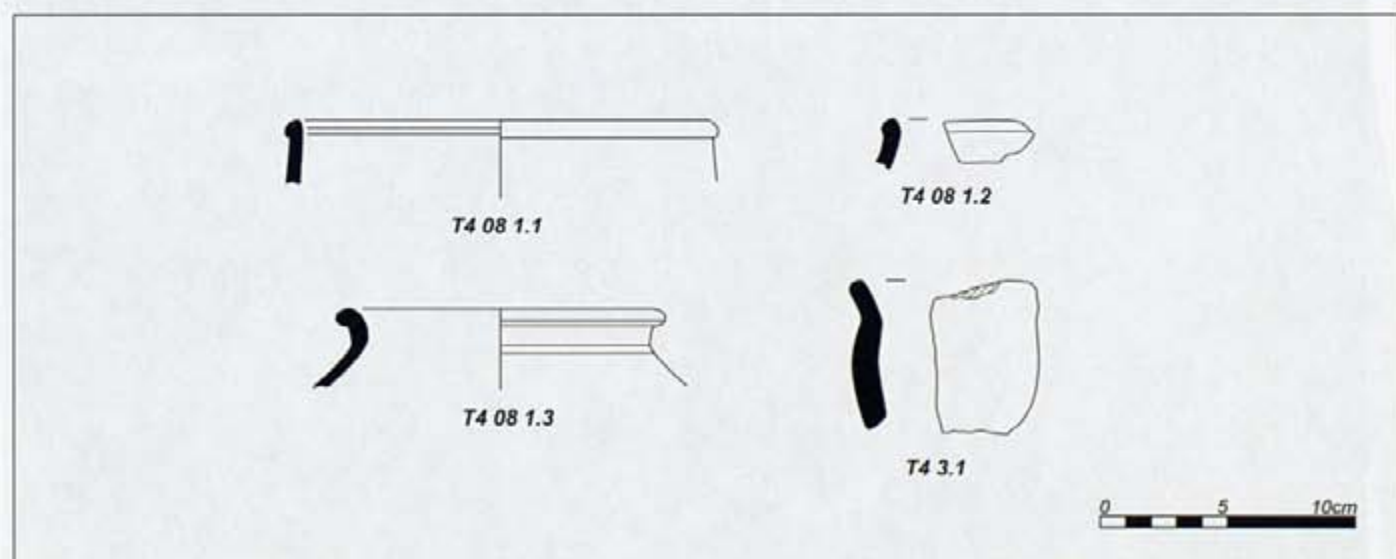


FIG. 18 - Le mobilier céramique issu de la tranchée T4

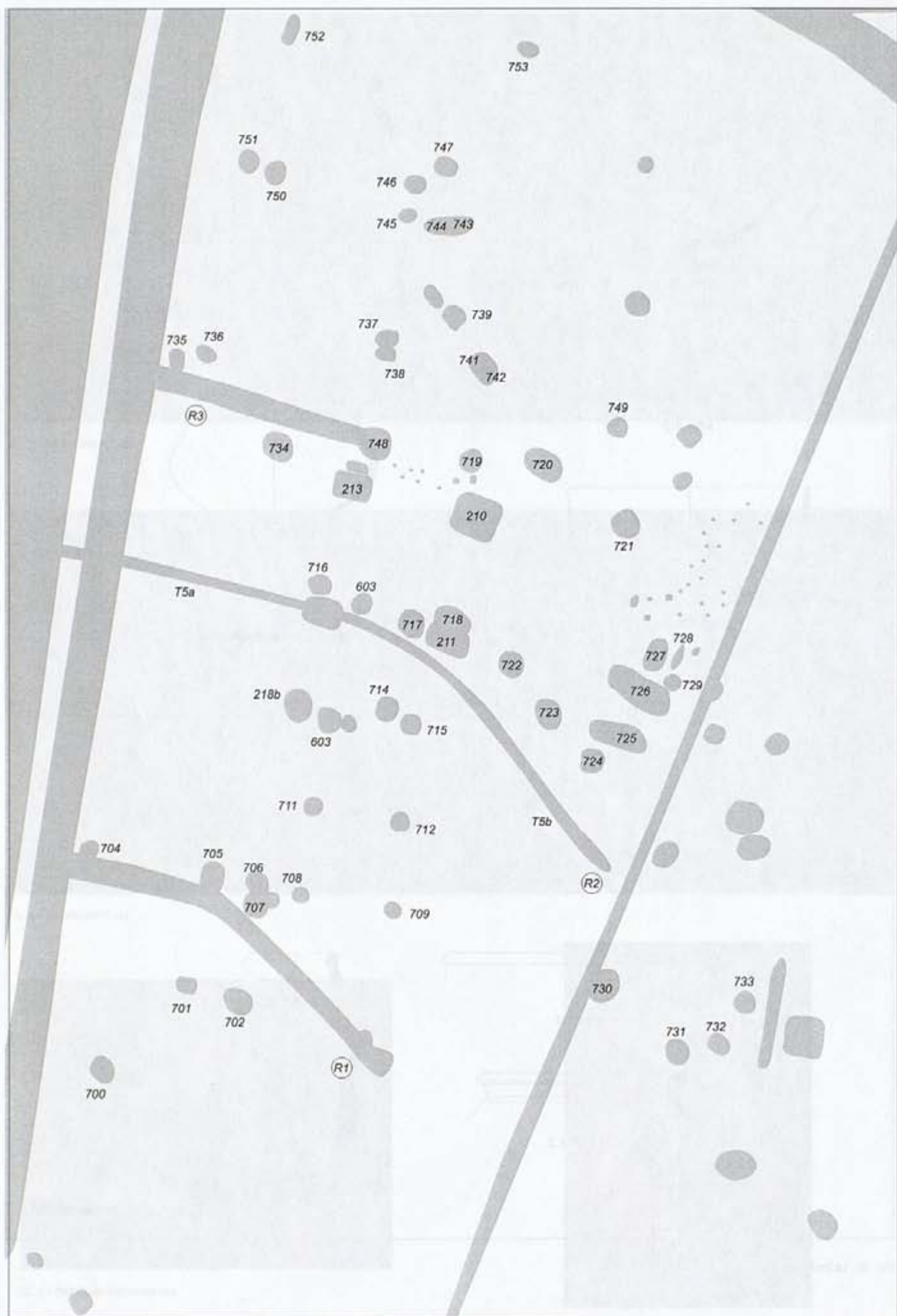
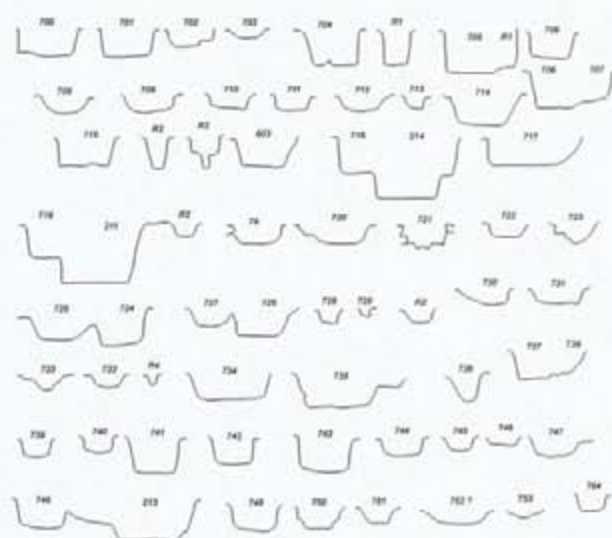


Fig. 19 - La bordure nord de l'enclos nord (éch. 1:100<sup>e</sup>)

0 1 3m





éch. 1:75



FIG. 20 - Coupes des structures de la bordure nord (éch. 1:75)



CL. 7 - Vue aérienne de la bordure nord (P. NASS).





